Consultation publique sur les nuisances aériennes

Du lundi 11 au dimanche 24 mars

Au nom de trois associations d'Elu.e.s en faveur de la réduction des nuisances aériennes (DRAPO, VILLE ET AEROPORT et CECCT4), nous vous invitons à participer à une consultation publique sur les nuisances aériennes **du lundi 11 au dimanche 24 mars**.



En 2024, nous poursuivons notre actions en faveur de la protection de la santé des habitants de nos villes. Dans cet objectif, nos associations, en partenariat avec les Villes qui le souhaitent, dont Magny-les-Hameaux, organisent une consultation publique sur la question des nuisances aériennes en Ile-de-France. Celle-ci a lieu du lundi 11 mars 2024 au dimanche 24 mars 2024 par voie électronique (cf lien ci-dessous).

Infos pratiques

Un rassemblement aura lieu ce mercredi 20 mars à 13h devant l'Assemblée Nationale (à l'angle des rues de Constantine et de l'Université) auquel vous êtes toutes et tous conviés.

Le rassemblement sera l'occasion de marquer la mobilisation collective et d'appeler le Gouvernement et les parlementaires à la mise en œuvre de mesures concrètes et immédiates pour préserver l'environnement et la santé de nos concitoyens.

Liens utiles
Lien de la consultation